



└ CFVU DU 21 MAI 2021 ┐

PARTIE – AVIS

11/ REFORME DU CERTIFICAT DE LA CAPACITE EN DROIT

11.01 – Projet de réforme de la certification de la capacité en droit

11.02 – Maquettes 1^{ère} année et 2^{ème} année

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>



Projet de réforme du certificat de la Capacité en droit

Approuvé par le Conseil de Fac du 11/05/2021
Présenté à la CFVU du 21/05/2021

RÈGLEMENT DE SCOLARITÉ

Présentation générale de la Capacité en droit

Description du diplôme

Le certificat de Capacité en droit est un diplôme national de niveau 4 délivré à l'issue d'une formation permettant aux étudiant.es d'acquérir des connaissances et compétences dans les principales matières juridiques.

Ce certificat a pour particularité d'offrir à ceux/celles qui en sont dépourvu.es un niveau équivalent à celui du baccalauréat. La seule condition exigée pour s'inscrire est d'être âgé.e d'au moins dix-sept ans au 31 décembre de l'année de la première inscription.

Le certificat donne la possibilité de poursuivre des études, notamment en licence de droit, en vue de l'exercice de professions juridiques ou de passer des concours exigeant le diplôme du baccalauréat.

À la différence du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.) qui est réservé aux candidat.es relevant de la formation continue, le certificat de Capacité en droit est proposé en formation initiale ou continue, avec le bénéfice d'un statut d'étudiant.e.

Une des spécificités du certificat proposé par l'université Lumière Lyon 2 est d'être inclus dans le cursus de formation du Diplôme d'Université de Secrétariat Juridique (D.U.S.J.) ce qui a pour effet de diversifier à la fois le public du diplôme et ses débouchés.

Objectifs de la formation

Les enseignements de la Capacité en droit portent principalement sur les disciplines fondamentales du droit privé et du droit public, avec une ouverture sur un enseignement de sensibilisation aux grands enjeux du monde contemporain.

À l'issue de la formation, les candidat.es sont capables d'effectuer une recherche juridique à partir des sources et supports traditionnels : manuels, codes, revues, recueils de jurisprudence, etc., de conduire un raisonnement juridique et d'en restituer les principaux éléments dans le cadre d'une note de synthèse, d'une note de jurisprudence, d'un dossier thématique.

Publics visés

Si le diplôme est susceptible d'intéresser en priorité les personnes ne possédant pas le baccalauréat et désirant poursuivre des études juridiques, il peut tout aussi bien convenir aux bacheliers ayant interrompu leurs études et souhaitant les reprendre sans disposer du temps nécessaire pour suivre un cursus universitaire classique. Les cours étant dispensés en soirée sur deux demi-journées par semaine, ils sont compatibles avec le maintien d'une activité professionnelle et la situation de père ou mère au foyer. S'inscrire en capacité en droit est une manière douce de donner à sa vie personnelle un nouvel élan.

Conditions d'accès

Sauf dérogation accordée par le chef d'établissement, les candidats doivent être âgés au moins de dix-sept ans au 31 décembre de l'année de leur première inscription.

Débouchés pédagogiques et professionnels

Les titulaires du certificat de Capacité en droit peuvent envisager :

- de poursuivre des études supérieures en s'inscrivant en 1^{re} année du parcours de Licence en droit, voire directement en 2^{ème} année s'ils obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 15/20 sur les deux années de la capacité en droit ;
- de poursuivre des études supérieures dans d'autres diplômes universitaires à dominante juridique tels que DUT carrières juridiques, BTS notariat ou DU de secrétariat juridique ;
- d'obtenir par la VAE (validation des acquis de l'expérience), en appui d'une expérience professionnelle ou de divers acquis, soit un diplôme par équivalence, soit l'accès à une formation d'un niveau supérieur au baccalauréat ;
- de se présenter à certains concours administratifs de catégorie B des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière ;
- de postuler sur des emplois nécessitant une qualification juridique de base dans le secteur des banques, des assurances, de l'immobilier, des professions juridiques (avocats, notaires, huissiers...) ainsi que dans le secteur public ou d'obtenir une promotion professionnelle pour exercer des fonctions exigeant une telle qualification.

Organisation du diplôme

Le diplôme de Capacité en droit, préparé sur deux ans, est composé de 12 éléments pédagogiques (EP) répartis dans 4 semestres.

Chaque élément pédagogique (EP) est associé à des conférences de méthodes juridiques et fait l'objet d'une épreuve écrite et/ou orale d'évaluation dans le cadre de la session d'examen semestriel.

Programme de formation et volumes horaires

Première année

Semestre 1

EP 1 - Introduction générale au droit	21 h
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h
EP 2 - Théorie générale de l'Etat	21 h
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h
EP 3 - Institutions administratives et juridictionnelles	21 h
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h

Nombre d'heures de formation	: 76,5 h

Semestre 2

EP 4 - Droit civil	21 h
--------------------	------

Conférences de méthodes juridiques	4,5 h
------------------------------------	-------

EP 5 - Droit constitutionnel de la Ve République	21 h
--	------

Conférences de méthodes juridiques	4,5 h
------------------------------------	-------

EP 6 - Grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux	21 h
---	------

Conférences de méthodes juridiques	4,5 h
------------------------------------	-------

Nombre d'heures de formation :	76,5 h
---------------------------------------	---------------

Deuxième année

Semestre 3

EP 7 - Droit pénal et procédure pénale	21 h
--	------

Conférences de méthodes juridiques	7,5 h
------------------------------------	-------

EP 8 - Droit administratif	21 h
----------------------------	------

Conférences de méthodes juridiques	7,5 h
------------------------------------	-------

EP 9 - Droit commercial	21 h
-------------------------	------

Conférences de méthodes juridiques	7,5 h
------------------------------------	-------

Nombre d'heures de formation :	85,5 h
---------------------------------------	---------------

Semestre 4

EP 10 - Droit social	21 h
----------------------	------

Conférences de méthodes juridiques	7,5 h
------------------------------------	-------

EP 11 - Droit fiscal	21 h
----------------------	------

Conférences de méthodes juridiques	7,5 h
------------------------------------	-------

EP 12 - Procédure civile	21 h
--------------------------	------

Conférences de méthodes juridiques	7,5 h
------------------------------------	-------

Nombre d'heures de formation :	85,5 h
---------------------------------------	---------------

Nombre total d'heures de formation : 324 h (153 h en première année / 171 h en deuxième année)

Modalités de validation, de compensation et de capitalisation des enseignements

Chaque élément pédagogique (EP) est acquis avec une moyenne de 10/20 et reste acquis en cas d'échec à la première session ou de redoublement. Chaque EP est affecté d'un coefficient 1.

Chaque semestre est acquis avec une moyenne de 10/20, par compensation entre les éléments pédagogiques (EP). Chaque moyenne semestrielle est affectée d'un coefficient 1.

Une session de rattrapage est organisée en fin de première année et en fin de deuxième année pour chacun des semestres. Les candidat.es conservent les notes de chaque EP égales ou supérieures à 10/20 acquises à la première session. Pour chaque EP, seule la meilleure note des deux sessions est prise en compte.

La première année est acquise avec une moyenne générale de 10/20 calculée par compensation entre les deux semestres.

L'accès à la seconde année nécessite l'obtention de la première année : aucune inscription conditionnelle en seconde année n'est possible.

La seconde année est acquise avec une moyenne générale de 10/20 calculée par compensation entre les deux semestres, ce qui entraîne la délivrance du diplôme.

Une moyenne générale au diplôme de 10/20 permet l'accès en première année de droit, ainsi qu'au DU de secrétariat juridique avec prise en compte des résultats de la capacité en droit pour ce dernier. Une moyenne générale au diplôme de 15/20 permet l'accès direct en deuxième année de licence droit.

Le redoublement est autorisé deux fois en première et deuxième année. Dans l'hypothèse d'un redoublement, les candidat.es conservent le bénéfice des semestres acquis précédemment. Les notes égales ou supérieures à 10 de chaque élément pédagogique sont conservées en cas de redoublement.

Le Certificat de la Capacité en Droit donne lieu à une mention en fonction de la moyenne des notes obtenues :

- à partir de 16 : mention très bien
- à partir de 14 : mention bien
- à partir de 12 : mention assez-bien.

L'admission ou l'ajournement des étudiant.es sont prononcés après délibération du jury.

Accompagnement des étudiant.es de la capacité en droit

Les étudiant.es de première année suivent, sauf dérogation accordée par le responsable pédagogique, la « période d'intégration » qui a lieu au cours de la première quinzaine de septembre. Celle-ci se traduit par différents rendez-vous permettant aux étudiant.es de se familiariser avec l'université, suivre une initiation au numérique et assister à une réunion de présentation de la Capacité en droit et des études juridiques.

Les étudiant.es en grande difficulté pour la reprise d'études pourront bénéficier du tutorat étudiant. Des enseignements complémentaires de remise à niveau en expression écrite ou orale pourront être proposés par l'université.

Les conférences de méthodes juridiques associées à chaque élément pédagogique (EP) sont conçues pour accompagner les étudiant.es dans l'apprentissage des disciplines, notamment pour les aider à acquérir les connaissances juridiques, les initier aux techniques de recherche documentaire et aux principes du raisonnement juridique, les préparer aux épreuves d'évaluation.

Encadrement pédagogique et administratif du diplôme

Responsable pédagogique :

Michel GUILLOT

Maître de conférences en droit public

Laboratoire Droits, Contrats, Territoires (EA 4573)

Courriel : Michel.Guillot@univ-lyon2.fr

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard

F69365 Lyon Cedex 07

Web : <https://droit.univ-lyon2.fr>

Responsable administrative :

Gisèle STEIN

Campus Porte des Alpes - Bât. R.

Bureau des formations professionnalisantes et de la capacité en droit (R.106)

5 avenue Pierre Mendès France 69676 Bron Cedex

Ouvert au public 13h30 - 16h30

Accès par le Tram T2, arrêt Europe

Téléphone : 04 78 77 43 82

Web : <https://droit.univ-lyon2.fr>

FICHE RÉCAPITULATIVE DU CERTIFICAT DE CAPACITÉ EN DROIT

Première année

Semestre 1

EP 1 - Introduction générale au droit	21 h CM	(31,5 h ETD)
<i>Examen écrit et/ou oral</i>		
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h TD (X 1 gr.)	(4,5 h ETD)
<i>Pas d'examen spécifique</i>		

EP 2 - Théorie générale de l'Etat	21 h CM	(31,5 h ETD)
<i>Examen écrit et/ou oral</i>		
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h TD (X 1 gr.)	(4,5 h ETD)
<i>Pas d'examen spécifique</i>		

EP 3 - Institutions administratives et juridictionnelles	21 h CM	(31,5 h ETD)
<i>Examen écrit et/ou oral</i>		
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h TD (X 1 gr.)	(4,5 h ETD)
<i>Pas d'examen spécifique</i>		

Nombre d'heures de formation délivrées :	76,5 h	
Coût :		108 h ETD

Semestre 2

EP 4 - Droit civil	21 h CM	(31,5 h ETD)
<i>Examen écrit et/ou oral</i>		
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h TD (X 3 gr.)	(13,5 h ETD)
<i>Pas d'examen spécifique</i>		

EP 5 - Droit constitutionnel de la Ve République	21 h CM	(31,5 h ETD)
<i>Examen écrit et/ou oral</i>		
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h TD (X 3 gr.)	(13,5 h ETD)
<i>Pas d'examen spécifique</i>		

EP 6 - Grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux	21 h CM	(31,5 h ETD)
<i>Examen écrit et/ou oral</i>		
Conférences de méthodes juridiques	4,5 h TD (X 3 gr.)	(13,5 h ETD)
<i>Pas d'examen spécifique</i>		

Nombre d'heures de formation délivrées :	76,5 h	
Coût :		135 h ETD

Deuxième année

Semestre 3

EP 7 - Droit pénal et procédure pénale <i>Examen écrit et/ou oral</i>	21 h CM	(31,5 h ETD)
Conférences de méthodes juridiques <i>Pas d'examen spécifique</i>	7,5 h TD (X 1 gr.)	(7,5 h ETD)
EP 8 - Droit administratif <i>Examen écrit et/ou oral</i>	21 h CM	(31,5 h ETD)
Conférences de méthodes juridiques <i>Pas d'examen spécifique</i>	7,5 h TD (X 1 gr.)	(7,5 h ETD)
EP 9 - Droit commercial <i>Examen écrit et/ou oral</i>	21 h CM	(31,5 h ETD)
Conférences de méthodes juridiques <i>Pas d'examen spécifique</i>	7,5 h TD (X 1 gr.)	(7,5 h ETD)

Nombre d'heures de formation délivrées :

85,5 h

Coût :

117 h ETD

Semestre 4

EP 10 - Droit social <i>Examen écrit et/ou oral</i>	21 h CM	(31,5 h ETD)
Conférences de méthodes juridiques <i>Pas d'examen spécifique</i>	7,5 h TD (X 1 gr.)	(7,5 h ETD)
EP 11 - Droit fiscal <i>Examen écrit et/ou oral</i>	21 h CM	(31,5 h ETD)
Conférences de méthodes juridiques <i>Pas d'examen spécifique</i>	7,5 h TD (X 1 gr.)	(7,5 h ETD)
EP 12 - Procédure civile <i>Examen écrit et/ou oral</i>	21 h CM	(31,5 h ETD)
Conférences de méthodes juridiques <i>Pas d'examen spécifique</i>	7,5 h TD (X 1 gr.)	(7,5 h ETD)

Nombre d'heures de formation délivrées :

85,5 h

Coût :

117 h ETD

Formation délivrée :	324 H	Coût total :	477 HTD
Première année :	153 H	Première année :	243 HTD
Deuxième année :	171 H	Deuxième année :	234 HTD

Créneaux d'1h30 et 14 créneaux par semestre :

lundi : 16h45-18h15 / 18h30-20h et mardi : 16h45-18h15 / 18h30-20h

FBA	code diplôme : NGFB000 - 111		CAPACITÉ DE DROIT 1ère Année			Contrat 2016/2020				
	Code étape : FB001 - 111					Création : 28/11/1974 Décret n°56-348 du 30/03/1956 Arrêté du				
						Modification : //2021				
Codes listes	Codes apogée	Type	Intitulés			Type ENS	Nb h présentiel	Nbre H ETD	Coeff	
LOFBA1PE	CAPACITÉ DE DROIT - 1ère Année									
LOFBAPE1	0FBAPER1	PER	SEMESTRE 1							1
	1JTRTIC1	CM-TD	TIC (période d'intégration)			CM	1,75	1,75	0	
					CL	1,75	1,75			
LOFBAUA1	0FBAUEA1	UE	INTRODUCTION GENERALE AU DROIT							1
	0FBAA011	ENS	Introduction générale au droit			CM	21	31,5	1	
	0FBAA021	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	4,5	4,5	0	
LOFBAUB1	0FBAUEB1	UE	THEORIE GENERALE DE L'ETAT							1
	0FBAB011	ENS	Théorie générale de l'Etat			CM	21	31,5	1	
	0FBAB021	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	4,5	4,5	0	
LOFBAUC1	0FBAUEC1	UE	INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES ET JURIDICTIONNELLES							1
	0FBAC011	ENS	Institutions administratives et juridictionnelles			CM	21	31,5	1	
	0FBAC021	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	4,5	4,5	0	
LOFBAPE2	0FBAPER2	PER	SEMESTRE 2							1
LOFBAUA2	0FBAUEA2	UE	DROIT CIVIL							1
	0FBAA012	ENS	Droit civil			CM	21	31,5	1	
	0FBAA022	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	4,5	13,5	0	
LOFBAUB2	0FBAUEB2	UE	DROIT CONSTITUTIONNEL DE LA Vème REPUBLIQUE							1
	0FBAB012	ENS	Droit constitutionnel de la V ème République			CM	21	31,5	1	
	0FBAB022	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	4,5	13,5	0	
LOFBAUC2	0FBAUEC2	UE	GRANDS ENJEUX ECONOMIQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX							1
	0FBAC012	ENS	Grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux			CM	21	31,5	1	
	0FBAC022	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	4,5	13,5	0	

Rentrée 2021

TD TIC/ cours en Ligne

1 groupe

1 groupe

1 groupe

3 groupes

3 groupes

3 groupes

Formation initiale

Redoublement autorisé X2

2 sessions mai et juin

Meilleure des 2 notes/ oui Capitalisation /oui Compensation/oui

Passage de CAPA1 > CAPA 2 si 10/20

Semaine d'intégration TIC en suiv pas d'obligation dans la RCR semestrielle et annuelle

FBA	code diplôme : NGFB000 - 111		CAPACITÉ DE DROIT 2ème Année			Contrat 2016/2020				
	Code étape : FB002 - 111					Création : 28/11/1974 Décret n°56-348 du 30/03/1956 Arrêté du				
						Modification : //2021				
Codes listes	Codes apogée	Type	Intitulés			Type ENS	Nb h présentiel	Nbre H ETD	Coeff	
LOFBA2PE	CAPACITÉ DE DROIT - 2ème Année									
LOFBARES	OFBARES1	PER	Résultats de la CAPA 1			PER			1	
	OFBARES2	PER	Résultats de la CAPA 2			PER			1	
LOFBAPE3	OFBAPER3	PER	SEMESTRE 3						1	
LOFBAUA3	OFBAUEA3	UE	DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE						1	
	OFBAA013	ENS	Droit pénal et procédure pénale			CM	21	31,5	1	
	OFBAA023	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	7,5	7,5	0	
LOFBAUB3	OFBAUEB3	UE	DROIT ADMINISTRATIF						1	
	OFBAB013	ENS	Droit administratif			CM	21	31,5	1	
	OFBAB023	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	7,5	7,5	0	
LOFBAUC3	OFBAUEC3	UE	DROIT COMMERCIAL						1	
	OFBAC013	ENS	Droit commercial			CM	21	31,5	1	
	OFBAC023	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	7,5	7,5	0	
LOFBAPE4	OFBAPER4	PER	SEMESTRE 4						1	
LOFBAUA4	OFBAUEA4	UE	DROIT SOCIAL						1	
	OFBAA014	ENS	Droit social			CM	21	31,5	1	
	OFBAA024	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	7,5	7,5	0	
LOFBAUB4	OFBAUEB4	UE	DROIT FISCAL						1	
	OFBAB014	ENS	Droit fiscal			CM	21	31,5	1	
	OFBAB024	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	7,5	7,5	0	
LOFBAUC4	OFBAUEC4	UE	PROCEDURE CIVILE						1	
	OFBAC014	ENS	Procédure civile			CM	21	31,5	1	
	OFBAC024	ENN	Conférences de méthodes juridiques			TD	7,5	7,5	0	

Rentrée 2021

1 GROUPE

1 GROUPE

1 GROUPE

1 GROUPE

1 GROUPE

1 GROUPE

Formation en initiale

Redoublement autorisé X2

2 sessions mai et juin

Meilleure des 2 notes/ oui Capitalisation /oui Compensation/oui

si 10/20 aux 2 années Passage de CAPA 2 > L1 droit ou DUSJ avec PRC pour les éléments de CAPA

si 15/20 aux 2 années Passage de CAPA 2 > L2 droit

mention : 12 assez bien 14 bien 16 très bien

Résultat au diplôme / de l'étape = VET FB002 = moyenne de :

OFBARES1	PER	Résultats de la CAPA 1
OFBARES2	PER	Résultats de la CAPA 2

Résultats de la CAPA2 = OFBARES2 = moyenne de :

OFBAPER3	PER	SEMESTRE 3
OFBAPER4	PER	SEMESTRE 4